

Conseil exécutif

Quatre-vingt-dixième session
Mombasa (Kenya), 19-21 juin 2011
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

CE/90/2
Madrid, mai 2011
Original: anglais

Communication de la présidence

Message de la Présidente du Conseil exécutif de l'OMT, Mme Michela Vittoria Brambilla, Ministre du tourisme d'Italie

M. le Ministre,
Chers Collègues et Distingués Représentants,
M. le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi, au nom de tous les membres du Conseil exécutif, de remercier le peuple et le Gouvernement du Kenya de nous avoir accueillis si chaleureusement à Mombasa. Nous nous trouvons dans une destination vraiment magnifique, largement connue du monde entier. C'est pour nous un privilège que d'être reçus ici et d'ajouter à l'expérience du Conseil exécutif les parfums épicés de l'Afrique.

Mes ancêtres latins avaient coutume de dire, il y a plusieurs siècles : « Ex Africa semper aliquid novi », ce qui veut dire « L'Afrique nous apporte toujours quelque chose de nouveau ». C'est dans cet esprit que nous sommes impatients d'en savoir plus sur le Kenya et que nous remercions notre hôte de nous en donner l'occasion à la fin des sessions de travail.

Chers Collègues,

En octobre dernier, après la dernière réunion du Conseil exécutif à l'île de Kish, les données finales des arrivées internationales pour l'année 2010 ont confirmé une reprise plus rapide que prévue du secteur du tourisme. Globalement, en 2010, le nombre de voyageurs dans le monde s'est élevé à 935 millions, soit 23 millions de plus que pendant le pic enregistré en 2008. Toutefois, la reprise ne se fait pas au même rythme dans les différentes régions du monde. Les taux de croissance enregistrés en Europe, par exemple, sont tout à fait satisfaisants, bien que plus faibles que ceux de la région Asie et Pacifique émergente. De plus, les recettes restent encore inférieures aux niveaux d'avant la crise.

C'est pourquoi, comme le Secrétaire général le présentera en détail, nous avons la preuve que le secteur du tourisme est très résistant, même face à une crise mondiale sans précédent. Mais il n'empêche que les autorités nationales devront désormais s'intéresser aux nouvelles tendances et travailler étroitement avec le secteur pour adapter rapidement l'offre de tourisme à la demande. Ce faisant, nous devons prendre en compte le fait que les marchés sources et de destination évoluent très rapidement.

Pour l'année en cours, si l'économie mondiale est repartie, des événements imprévus se sont produits dans certaines parties du monde. Plusieurs catastrophes naturelles sont survenues : de fortes tempêtes de neige aux États-Unis et en Europe pendant les vacances de Noël, des inondations dévastatrices en Australie et en Asie du Sud au cours des premiers mois de l'année, des tremblements de terre catastrophiques en Nouvelle-Zélande et au Japon, suivis d'un tsunami meurtrier et d'une alerte nucléaire. Et même les nuages de cendres volcaniques sont réapparus dans le ciel européen. La Méditerranée et le Moyen-Orient vivent de profonds changements politiques et sociaux qui affectent l'activité touristique dans la région. Les effets négatifs sur le tourisme ont été jusqu'à présent lourds à porter pour tous les pays touchés.

Toutefois, d'un scénario très complexe, il émerge des points intéressants : les données disponibles laissent apparaître des signes positifs qui permettent d'envisager la complète absorption des effets négatifs à moyen terme. Pour donner réalité à cette perspective, la coopération internationale et l'OMT en particulier, devront faire leur possible pour apporter leur assistance. Nous devons tous travailler dur et fort pour soutenir les perspectives générales d'une consolidation de la croissance en 2011.

Par ailleurs, outre notre confiance dans la tendance continue à la croissance des arrivées internationales (même si le rythme est plus modéré que l'an passé), nous devrions porter crédit au point de vue rassurant selon lequel la croissance du PIB générée par les activités touristiques à moyen terme sera solide et de plus en plus orientée vers la durabilité. Et j'utilise le terme de durabilité au sens large en englobant les aspects économiques, environnementaux, sociaux et culturels et les contraintes objectives.

Comme vous le savez, mon pays s'est fortement engagé à promouvoir la dimension éthique du tourisme qui constitue la base conceptuelle du développement durable. Depuis novembre 2008, nous avons établi à Rome le secrétariat permanent du Comité de l'OMT sur l'éthique du tourisme qui a pour mission principale de favoriser une approche volontariste de diffusion et d'application des principes définis dans le Code mondial d'éthique du tourisme. Nous avons conçu une stratégie mondiale de prise de conscience fondée sur trois piliers : la diffusion large et systématique du texte, une campagne de communication incluant l'organisation de conférences destinées à différentes audiences, l'élaboration de propositions à convenir entre acteurs publics et privés. L'objectif est de transposer ces principes dans des règles de conduite concrètes, simples à appliquer et reproductibles dans différents pays. Nous sommes très occupés à cette tâche et nous comptons sur le soutien de tous les membres de l'OMT.

M. le Secrétaire général,

En ma qualité de Présidente du Conseil exécutif, j'aimerais réaffirmer notre confiance sans réserve dans la volonté du Secrétariat d'engager le processus de réforme pour faire de l'OMT une organisation plus pertinente.

L'OMT devrait être de plus en plus considérée comme un interlocuteur qui fait autorité sur la scène internationale, ayant la capacité de répondre aux besoins tant des économies en développement que des destinations touristiques arrivées à maturité. Nous partageons l'ambition de faire reconnaître le tourisme comme instrument majeur du développement économique et social. Nous devrions tâcher d'offrir notre contribution aux forums économiques et financiers où sont adoptés des plans de réforme, étant donné l'impact hautement positif des activités touristiques sur les politiques de relance et de création d'emplois.

Donner plus de visibilité à l'OMT et rendre ses débats plus concrets et plus en accord avec les priorités internationales est une tâche considérable qui implique non seulement les compétences organisationnelles du Secrétariat, mais également un engagement plus volontariste dans le processus de décision de la part des États membres et des membres affiliés. Nous devrions être capables de résoudre les problèmes actuels, de prendre des décisions pratiques, de les communiquer non seulement aux institutions internationales, aux administrations nationales et aux organisations professionnelles, mais également au grand public. Nous devrions démontrer que l'OMT peut réagir rapidement et efficacement à des préoccupations largement répandues.

Nous pourrions commencer par mettre en place cette nouvelle approche au sein même de cet organe, le Conseil exécutif. Par exemple, nous pourrions commencer par des activités de communication qui auraient pour cible des actions concrètes et annonceraient des décisions fondamentales en conclusion des réunions.

Un autre aspect à ne pas sous-estimer est l'importance de la convivialité de l'information et de sa facilité d'accès en ligne. Le Secrétariat met actuellement à niveau les outils de communication de l'OMT. Nous devrions tous contribuer au succès de cette opération, par exemple, en encourageant la diffusion des informations de l'OMT par la création de liens entre nos sites web nationaux et le site de l'OMT. C'est une suggestion simple qui peut se révéler être très efficace.

Chers Collègues,

Nous devrions commencer sans attendre à concentrer nos efforts sur cet objectif commun en gardant à l'esprit que les travaux de cette session préparent la prochaine Assemblée générale. Avec le Secrétaire général, nous avons mis au point un ordre du jour assez chargé pour notre réunion : outre les débats obligatoires sur les matières administratives, financières et légales et sur le programme de travail pour la prochaine période biennale, nous avons fortement soutenu l'idée de consacrer suffisamment de temps à un débat approfondi sur des questions politiques de nature très diverse.

Au point 7 de l'ordre du jour, nous traiterons de sujets qui concernent la protection des touristes : comment faire en sorte que les voyageurs ne se retrouvent pas coincés et sans ressources en cas d'événement extraordinaire et imprévisible ; comment entreprendre une action concertée dans une perspective à court et moyen termes. C'est une question compliquée et très sensible, particulièrement de nos jours, mais nous devrions nous efforcer d'arriver à une compréhension commune et communiquer rapidement nos idées sur les façons d'aborder les solutions possibles.

Puis, au point 8 de l'ordre du jour, nous porterons attention à la présentation par le Secrétaire général d'une étude de l'OMT intitulée « Tourisme 2030 ». C'est une évolution très importante : jusqu'à présent, nous connaissions bien les prévisions des tendances du tourisme jusqu'en 2020. Demain, nous disposerons de nouvelles projections, ouvrant un nouveau jeu de scénarios pour des stratégies à long terme.

Nous espérons une réunion riche de discussions substantielles et fructueuses.